

Image not found or type unknown



# succession et dette sur entreprise individuelle

Par **kk2505**, le **26/03/2012** à **10:54**

Bonjour,

Mon mari vient de décéder. Nous avons fait une donation-partage au dernier vivant sur la maison. Nous avons une dette de 22 000€ sur l'entreprise en individuelle qui est à mon nom. Quelles sont les conséquences de cette dette sur la maison. Attendu que nos 4 enfants sont étudiants. Faut-il engager un redressement judiciaire afin de protéger notre bien et mes enfants. Merci pour votre aide.